

Forêt d'ici

La feuille info

Edito du président *p2* - Bilan 2024 *p3* -
Récapitulatif des AGs *p4* - Vos administra-
teurs *p8* - 2025, un année pour replanter
p10 - Objectifs 2025 *p12*



Edito

2025, année des coopératives



Chers adhérents,
Nous avons tenu, en ce mois de février, nos sept assemblées de section suivies de notre assemblée générale plénière : la première depuis ce 29 février 2024, où Forêt d'Ici, a vu le jour. Au total plus de 600 adhérents y ont participé, c'est sans précédent.

Notre fusion est désormais pleinement opérationnelle grâce à la mobilisation sans faille de nos équipes, sous la conduite de nos Directeurs Généraux Alain JACQUET et Pierre DUCRAY. Merci à tous pour cette belle réussite.

Forêt d'Ici est d'abord une coopérative qui se veut proche de ses adhérents, par ses sept Sections, appuyées sur nos sept Agences régionales. Ainsi chaque adhérent continue à être suivi par le même technicien. Chacune de ces sept sections s'est déjà réunie plusieurs fois ; je vous recommande de bien participer aux prochaines rencontres. C'est l'occasion de dialoguer avec les trois adminis-

trateurs qui la représentent au Conseil d'Administration et avec son Président de Section qui est membre du bureau.

Ce premier exercice 2024 n'a épargné ni la forêt ni les forestiers ni notre coopérative: des intempéries continues ont bloqué les exploitations, retardé les travaux, différé les plantations ; le marché national et européen du bois est resté incertain, alourdi par une conjoncture atone et un contexte international, marqué par deux conflits majeurs. Notre activité s'en est ressentie mais les prix sont restés plus soutenus que prévu, grâce notamment aux contrats d'approvisionnement conclus avec nos clients et à nos deux scieries. Ainsi, malgré un contexte peu favorable, notre résultat de l'exercice reste bien bénéficiaire.

Depuis sa constitution, votre Conseil s'est attaché à consolider notre nouvelle organisation et à asseoir son avenir. C'est ainsi qu'un nouveau Directeur Général vient d'être nommé : Jean-Baptiste SCHWEBEL, qui prendra pleinement ses fonctions le 22 mai prochain et assurera le relais de nos deux Directeurs Généraux qui prendront leur retraite au début de l'été. Le nouveau Directeur Général est un Ingénieur forestier confirmé,

doté d'une solide expérience de la filière forêt-bois et de la direction d'entreprise. Nul doute qu'il saura relever le défi.

Enfin nous venons d'avoir confirmation au niveau national de la reconduction en 2025 des soutiens financiers publics au renouvellement des peuplements affectés par le changement climatique ou les scolytes. Ces financements sont une opportunité et constituent une validation bienvenue de la gestion durable active des forêts que nous pratiquons. N'hésitez pas à contacter votre technicien pour concrétiser vos projets et déposer votre dossier sans attendre.

Beaucoup d'enjeux donc pour les prochains mois. Dans cette perspective, je vous souhaite un bel été, plus clément pour nos forêts j'espère qu'en ce début d'année.

Pierre-Olivier DREGE,
Président Forêt d'Ici

2024: La coopérative en chiffres



Assemblées générales de section

Que s'est-il passé dans vos régions ?



Alsace

Présentation de nos techniques de classification des bois sur coupe et de leur commercialisation. Notre service commercial est intervenu pour expliquer les particularités de tri et de classification des bois afin de les distribuer au meilleur client. Un seul arbre peut en effet fournir plus de cinq clients différents. Cette technique permet aux adhérents de vendre leur bois au meilleur prix.

Bourgogne-Franche-Comté

Nos équipes franc-comtoises étaient fières d'accueillir leurs adhérents dans leurs nouveaux bureaux. Quatre ateliers étaient proposés, permettant aux adhérents de circuler librement et d'échanger sur:

- **La sylviculture** : aides financières, itinéraires techniques, choix des essences...
- **La gestion patrimoniale** : fiscalité, estimation.
- **Le marché du bois** : modes d'exploitation et types de commercialisation.
- **La santé de nos forêts.**



Artois-Picardie

Lors de la visite de l'après-midi, les équipes de Forêt d'ici ont expliqué aux adhérents l'importance du cloisonnement pour la bonne santé des forêts. Le cloisonnement est une pratique qui vise à délimiter les chemins d'accès aux engins dans les forêts. En effet, le cloisonnement joue un rôle essentiel dans la gestion du tassement des sols. Un seul passage de tracteur suffit pour tasser les sols. Ces tassements empêchent l'absorption de l'eau, freinent la pousse des arbres, et appauvrissent la forêt.



Lorraine

Les adhérents de la section Lorraine ont pu assister à une présentation de Carolina, ingénieure forestière et Damien, responsable recherche, innovation et formation sur le thème des forêts de demain.

Quelles sont les essences à planter aujourd'hui pour nos forêts de demain ? Quels enjeux sont liés à ces essences ? À quoi ressemblera la forêt dans 10, 20 ou 50 ans ? Autant de questions essentielles face aux évolutions climatiques et aux enjeux de biodiversité. Notre service Recherche et Innovation nous aide à y répondre pour construire ensemble des forêts plus résilientes.





Oise - Ile-de-France

Nos adhérents ont pu visiter la forêt du Groupement Forestier de Sainte Marguerite des Grès, sur la commune de Mortefontaine. Nos équipes de forestiers ont fait une démonstration d'entretien de régénérations naturelles en cloisonnement.

En forêt, l'entretien des régénérations naturelles joue un rôle clé dans la réussite des jeunes semis. Sans intervention, d'autres essences peuvent prendre le dessus et étouffer les chênes. Mais tout est question d'équilibre : si le cloisonnement et le fourré sont trop «propres», les animaux peuvent s'attaquer aux jeunes plants.

Les adhérents ont ensuite pu découvrir la production d'eau de bouleau du propriétaire et en faire une dégustation au coin du feu.



Normandie

Avant l'Assemblée Générale, le magasin de Vieux-Manoir a ouvert ses portes à l'ensemble de ses adhérents! Sur place, ils ont pu découvrir les équipements que nous mettons à leur disposition :

- **Jeunes plants** pour projets de reboisement
- **Outillage** adapté aux travaux forestiers
- **Protections** indispensables pour assurer la bonne reprise des plantations

Un moment d'échange privilégié avec nos équipes, qui œuvrent au quotidien pour vous accompagner dans vos besoins.

Retrouvez le catalogue du magasin [ici](#) :





Champagne-Ardenne

Les adhérents de la section Champagne-Ardenne ont pu visiter le bois de Ferrières, sur la commune de Chaumesnil, récupéré il y a peu par le GF Bohaf.

Ils ont pu se prêter à l'exercice difficile du choix des arbres à couper en vue d'une éclaircie.

L'éclaircie est une pratique visant à améliorer la croissance et la santé des arbres en réduisant la densité du peuplement. En effet, il faut savoir faire un choix lorsque les arbres commencent à se sentir à l'étroit. L'état de santé, la rectitude, la présence ou non de défauts (nœuds, gélivures ou brogne par exemple) et la distance des autres arbres jouent un rôle important dans le processus de décision des techniciens, mais pas seulement ! Il faut également prendre en compte les arbres «nichoirs» (généralement morts ou avec des cavités) pour la diversité de la forêt.



Conseil d'administration et de section

Le tiers sortant des administrateurs a été élu par l'assemblée générale du 28 février dernier à Reims. Le conseil d'administration est désormais composé de 21 membres. 4 personnalités qualifiées et un administrateur stagiaire apportent également leur expertise à ce conseil avec une voix consultative.

Quel est le rôle des administrateurs ?

Pour chaque agence, trois administrateurs sont élus pour une durée de trois ans.

Les administrateurs composent le conseil d'administration. Ils supervisent et contrôlent les orientations stratégiques de la coopérative dans son ensemble.

Administrateurs

SECTION ALSACE



René STAQUET



**Jean-Paul
THIEBAUT**



**Jean-Louis
ZENTZ**

SECTION LORRAINE



**Aline
BAGUET**



**Jean-Michel
SAILLEY**



**Michel
VANNESSON**

Quel est le rôle du conseil de section ?

Le conseil d'administration désigne chaque année des conseillers de section dont le rôle est d'animer les régions, de faire le lien entre les adhérents et le conseil d'administration, d'émettre des propositions ou des avis sur demande des administrateurs. Ils sont également appelés à représenter la coopérative localement auprès des institutions ou des différents organismes de la filière.

En tant qu'adhérent, vous pouvez remonter vos interrogations et remarques auprès du conseil de section de votre région.

SECTION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



Isabelle HERTZ

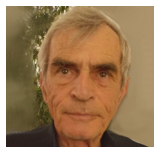


Elie
DE MOUSTIER



André
RICHARD

SECTION
CHAMPAGNE-ARDENNE



Pascal
DAGOUSSET



Albert
HENIMANN

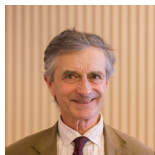


Jean-Claude
TUCOULAT

SECTION
OISE ILE-DE-FRANCE



Juliette
BOUSSION



Etienne
DE MAGNITOT



Georges
DEWAELE

SECTION
ARTOIS-PICARDIE



Antoine
DE BONNAULT



Guy
DE LONGEVILLE



Jacques
DE VILLENEUVE

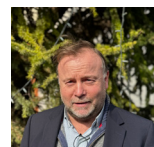
SECTION
NORMANDIE



Thierry
DUFOUR



Pierre-Olivier
DREGE



Paul
LEMONNIER

Forêt d'ici engagée à vos cotés pour l'adaptation des forêts au changement climatique

Nos adhérents en ont conscience : nos forêts ont été fortement impactées par des dépérissements, dont l'intensité s'est accélérée ces cinq dernières années. Cette situation est notamment documentée par l'IGN, qui estime que la surface de forêt dépérissante a triplé entre 2017 et 2022.

Dans ce contexte, l'adaptation des forêts est un impératif. Elle passe notamment par le reboisement des surfaces impactées ou menacées. Votre coopérative s'est mobilisée et organisée pour répondre à cet enjeu.

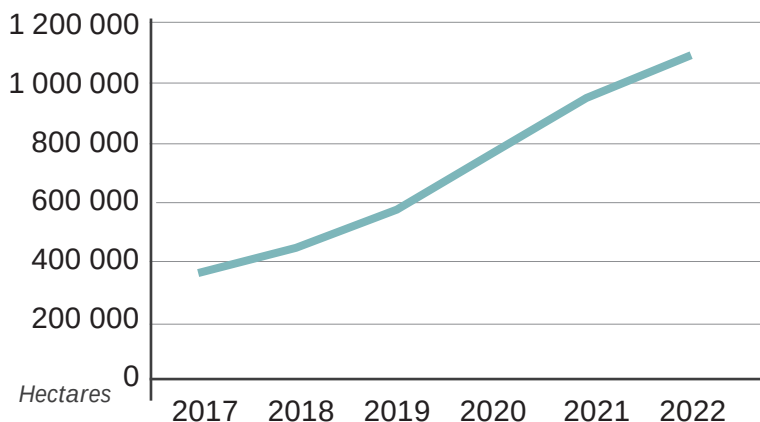
Un travail structurant a été mené sur 3 fronts principaux:

- les financements,
- l'approvisionnement en plants et protections
- l'adaptation technique

Les financements

Face à la dégradation rapide de leurs peuplements, la majorité des propriétaires n'auraient pas pu reboiser sans aides publiques. L'Etat a répondu présent, avec en particulier la mise en place des aides « Plan de Relance ». Nos équipes ont su mobiliser au bénéfice de nos adhérents des enveloppes conséquentes, avec 533 dossiers engagés, près de 3000 ha renouvelés et 11 millions d'euros reversés aux propriétaires. Cet effort a été mené sur l'ensemble de nos territoires.

Évolution de la surface forestière dépérissante entre 2017 et 2022 (source IGN)



	Alsace	Bourgogne Franche-Comté	Champagne- Ardenne	Lorraine	Artois Picardie	Normandie	Oise Ile-de-France
Nombre de dossiers	41	122	68	80	58	72	92
Surface (ha)	88	636	325	651	237	369	631
Subventions	594 k€	2 543 k€	1 254 k€	2 229 k€	1 193 k€	1 410 k€	1 625 k€

L’approvisionnement en plants et protections, et la capacité de mise en œuvre.

Les importantes surfaces à reconstituer ont en effet amené votre coopérative à plus que doubler son activité de reboisement. À titre d’illustration, entre 2019 et 2021, nous installions en moyenne 550 000 plants par an, tandis que sur la période 2021-2023, le rythme est passé à plus de 1 200 000 plants par an. Nous avons su faire face à cette montée en puissance en anticipant, en diversifiant nos sources d’approvisionnement, et mettant en place des partenariats avec nos sous-traitants. Nous pouvons constater avec satisfaction que là

où certains gestionnaires ont été en difficulté pour mener à terme leurs reboisements, nous aurons su assumer la quasi-totalité de nos engagements.

L’adaptation technique

Dans un contexte climatique contraignant, nous avons travaillé pour faire évoluer nos modalités d’intervention. Nos diagnostics stationnels se sont affinés, nos travaux préparatoires ont été soignés, nous avons augmenté la proportion de plants en godets, et avons favorisé la diversification et la mise en place de tests de nouvelles essences.

Et après ? Le sujet n’est évidemment pas clos ! Pour ne citer que 2 axes à poursuivre :

- l’entretien des surfaces plantées
- le financement pour les années à venir

Les importantes surfaces plantées ces dernières années vont nécessiter un suivi en entretien.

Dans la même logique que celle qui a fait ses preuves pour les reboisements, nous sécurisons nos plans de charge par des partenariats avec des entrepreneurs de travaux, qui complètent nos équipes d’ouvriers sylviculteurs. Nous avons notamment investi dans 4 broyeurs « Barto », qui sont permettre de développer la mécanisation des entretiens ;

Le financement de la reconstitution reste un impératif pour les années à venir.

Nous avons finalisé le dépôt des dossiers France 2030 avec 160 dossiers engagés, pour une surface de 635 ha. À France 2030 a succédé un Fond de financement dit « *France Nation Verte* ».

**Après la forte dynamique mise en oeuvre dans le cadre du plan de relance...
Poursuivons notre investissement pour l’avenir !**

En 2025, il est toujours possible d'obtenir des aides pour replanter !



FRANCE NATION VERTE

- **Aides majoritairement sur forfait** (ou devis - facture pour travaux sylvicoles et régénération naturelle)
- **Taux d'aide de 40 à 100 %** selon le volet et les critères (jusqu'à 100% si zone éligible «bois de crise» - scolyte par exemple)
- **Peuplements éligibles**: sinistrés (scolyte, tempête...), dépérissants ou vulnérables, certains peuplements pauvres
- **Opérations éligibles** : essentiellement plantations, y compris en enrichissement, mais aussi sous certaines conditions, les travaux sylvicoles, la mise en place de régénération naturelle et de regarnis

Notre accompagnement : mandat avec avance de trésorerie, suivi complet (du dossier de subvention, à la plantation et son suivi)
Un accompagnement complet et sécurisé !

Ce financement est complété par une palette d'autres solutions. Pour n'en citer que deux, nous pouvons vous proposer des possibilités :

- De trésorerie, avec le fonds de dotation « **Plantons pour l'avenir** » - avance remboursable à taux 0% jusqu'à 30 ans ;
- De valorisation carbone, grâce à notre cellule dédiée « **Label Bas Carbone** » - nouvelle source de revenu, pour accompagner des projets de reboisement de peuplements sinistrés ou de boisements (terres agricoles, friches...).

Vous avez un projet ? Nous avons une solution !

Formations et informations

Plusieurs webinaires vous seront proposés à la fin de l'été 2025 par notre pôle Gestion.

Au programme: formation sur «*Ma forêt en ligne*» votre plateforme en ligne de gestion forestière et informations sur les aides et subventions mises en place pour vos forêts.





Changement de direction

Après de nombreuses années au sein de leur coopératives et une fusion réussie pour Forêt d'ici, Alain JACQUET et Pierre DUCRAY prendront prochainement leur retraite. Leur engagement, leur expertise et leur dévouement ont contribué à faire grandir Forêt d'ici et à défendre les intérêts des adhérents avec passion. Nous les remercions chaleureusement pour leur investissement et leur souhaitons une belle retraite!

Pour leur succéder, Jean-Baptiste SCHWEBEL prendra ses fonctions à partir du 1er juillet. Fort de son expérience au sein de la filiale énergie de l'ONF, il aura à cœur de poursuivre le développement de la coopérative dans la continuité des valeurs apportées par Pierre et Alain.

Investissements pour valoriser vos bois

Bien que la balance commerciale affiche un déficit de plus de 9,5 milliards d'euros en 2022, nos feuillus sont trop souvent exportés vers des scieries étrangères, malgré une politique interne visant à privilégier les acteurs locaux.

Il devient de plus en plus difficile pour nos équipes de l'Ouest de trouver des scieries locales capables de transformer et valoriser la totalité de vos bois. Déjà engagée dans l'investissement de deux scieries à l'Est de nos territoires, **Forêt d'ici** étudie la possibilité d'investir dans une troisième unité de production. Notre objectif est de valoriser au mieux le bois d'œuvre de feuillus de nos adhérents, en particulier le chêne.

Si le projet voit le jour, les adhérents seront sollicités pour y participer s'ils le souhaitent, notamment à travers la souscription de Parts Sociales à Avantage Particulier. Des réunions d'information pourraient alors être organisées à l'automne 2025. En sécurisant prioritairement les industries locales grâce aux contrats d'approvisionnements ou en investissant lorsque cela est nécessaire, nous renforçons la filière locale, préservons des emplois et valorisons au mieux vos bois.

